



BRETAGNE

ARTISAN
DURABLE

Ensemble relevons des Éco-Défis

Besoin d'être accompagné ?

cma-bretagne.fr



Éco-Défis, c'est quoi ?



Éco-Défis des commerçants et des artisans est une marque du réseau des CMA pour valoriser le développement durable des entreprises artisanales sur leurs territoires. Le processus de labellisation permet aux artisans d'inscrire leur entreprise dans une démarche de changement en faveur de la transition écologique en réalisant des défis !

1

Je fais le point avec un conseiller

Un conseiller CMA Bretagne me renseigne sur les défis que je remplis déjà.

2

Je choisis 3 nouveaux Éco-Défis

Je dois réaliser au moins 3 défis parmi les 42 défis possibles, à choisir dans 7 thématiques : déchets, produits et emballages, énergie, eau, mobilité, numérique, sociétal.





3

**Je les mets en place
avec l'aide du
conseiller CMA
Bretagne**

4

**Je prouve que les
défis ont été relevés**

Au bout de 3 à 4 mois, je prouve que les défis ont été relevés. Si j'obtiens plus de 9 étoiles, mon dossier est présenté au comité d'attribution de la marque.



**Pourquoi
relever
des Éco-Défis ?**

- > Je valorise mon entreprise auprès de mes clients.
- > Je bénéficie de conseils pour améliorer mes pratiques.
- > Je peux devenir le prix Coup de Cœur Éco-Défis.

En savoir +



i

Retrouvez toutes les informations sur le site
cma-bretagne.fr

Nos conseillers Transition Écologique
sont à votre disposition,
au plus près de vos entreprises,
sur tout le territoire breton,
pour répondre à vos questions et
vous accompagner dans vos démarches.

 **3006**



contact@cma-bretagne.fr



cma-bretagne.fr

